

soviétiques venues étudier sur place le régime d'assurance-maladie sans pareil du Canada et les normes de sécurité canadiennes en matière de réacteurs nucléaires. En outre, ils ont décidé d'intensifier leurs efforts pour une meilleure compréhension entre l'Est et l'Ouest.

Le Canada continue de renforcer ses relations avec tous les pays qui, en Europe centrale et en Europe de l'Est, procèdent à des réformes. Récemment, M. Joe Clark, l'ancien secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, s'est rendu en République fédérative tchèque et slovaque. À cette occasion, il a signé un accord de grande envergure touchant les relations culturelles, universitaires et sportives. M. Clark s'est ensuite rendu à Moscou pour discuter du renforcement des relations canado-soviétiques couvrant quelque 12 domaines, y compris un nouvel accord en matière de commerce libre et de meilleurs transferts technologiques. En avril 1990, le vice-premier ministre du Canada s'est quant à lui rendu en Pologne pour assurer les dirigeants de ce pays du soutien que le Canada apportait au processus de réforme engagé par Varsovie.

Les fondations

La reconstruction de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est est d'une portée et d'une envergure que l'on n'aurait jamais imaginées possibles auparavant. Amorcer une métamorphose aussi radicale n'est pas chose aisée, mais le Canada oeuvre à la réussite de l'entreprise dans le cadre de relations bilatérales et d'instances multilatérales, ce qui traduit en fait son engagement de longue date envers les organismes internationaux.

Le «Groupe des 24» (G-24) pays occidentaux les plus industrialisés a été l'un des premiers à réagir aux changements en Europe centrale et de l'Est en lançant un programme d'assistance novateur après avoir déclaré, lors du Sommet

économique de 1989, qu'il appuyait les réformes amorcées en Pologne et en Hongrie. À mesure que le vent de réforme a gagné les autres pays de la région, l'aide a été étendue à la République fédérative tchèque et slovaque, à la Bulgarie, à la Yougoslavie et à la Roumanie.

Le Canada a tôt pris les devants en lançant son programme de coopération avec la Pologne et la Hongrie. Disposant de 72 millions de dollars, celui-ci prévoit une aide au Fonds de stabilisation pour la Pologne, des assurances-crédits à l'exportation, une aide alimentaire d'urgence et un Fonds de développement économique de 10 millions de dollars. Grâce à ce fonds, le Canada a appuyé la création d'un Centre international de gestion à Budapest, la première école de commerce privée en Europe centrale et en Europe de l'Est, qui est dirigée à l'heure actuelle par un doyen canadien. Des écoles de langues ont en outre été établies en Pologne. Des 10 pays qui participent à ce dernier projet, seul le Canada offre des cours en français et en anglais.

Du programme de coopération est né un organe innovateur, le Fonds de contrepartie canado-polonais, administré conjointement et créé grâce à la vente de denrées alimentaires canadiennes à la Pologne. Entre autres, ce Fonds apporte son concours à des programmes de formation à l'intention des agriculteurs et des vétérinaires, avec des stages de perfectionnement au Canada ainsi qu'à la réalisation du plus grand projet polonais de développement des télécommunications en milieu rural reliant plus de 6 000 foyers au réseau téléphonique.

Réagissant à la vague de réformes qui déferle sur l'Europe, le Canada a élargi son programme d'aide en créant, en juillet 1990, le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Élément principal de la nouvelle politique européenne d'Ottawa, ce Groupe de travail gère un

Le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est

Le partenariat est le principe directeur du Groupe de travail canadien sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Ses programmes d'aide technique, soigneusement conçus, répondent aux besoins les plus pressants et aux priorités de la région, qui sont définis non pas par le Canada mais par les pays bénéficiaires eux-mêmes. Ils sont ensuite mis en relation avec des partenaires canadiens. Le Groupe de travail est de plus en plus reconnu comme une organisation innovatrice, qui tient compte des différences culturelles, tout en conservant un caractère véritablement canadien.

L'aide qu'apporte le Groupe de travail reflète le parallélisme qui existe entre les réformes économiques et démocratiques, et reconnaît que les unes ne peuvent porter fruit sans les autres. Elle met également l'accent sur la viabilité à long terme. Quelque 130 projets ont été lancés, notamment dans les secteurs prioritaires que sont l'agriculture, la formation en gestion, la privatisation, l'énergie, le droit et l'environnement. Entre autres initiatives de développement économique, le Canada fait bénéficier la République fédérative tchèque et slovaque de ses compétences

programme d'assistance technique doté de 35 millions de dollars, coordonne des projets des secteurs public et privé, et favorise le développement de liens politiques et économiques divers.

Le Canada a également fourni des secours alimentaires et une aide humanitaire d'urgence. Le gouvernement canadien a envoyé à la Bulgarie du lait écrémé en poudre destiné aux hôpitaux, écoles, etc. L'aide humanitaire de sources publique et privée canadiennes

en matière de gestion de l'énergie, et il appuie une entreprise canadienne qui fournit à ce pays des services de consultation en matière de marchés financiers. Le programme d'échanges Est-Ouest au niveau des entreprises, offert par l'Université York de Toronto, permet à des gestionnaires de quatre pays de bénéficier à la fois de cours théoriques intensifs et de stages dans des entreprises canadiennes de première ligne. En outre, le Congrès du travail du Canada exécute en Pologne un projet d'éducation syndicale qui porte essentiellement sur les droits de la femme et la sécurité au travail.

Afin d'apporter son appui aux réformes démocratiques, l'Association du Barreau canadien a élaboré un programme de stages juridiques ouvert aux meilleurs avocats de Pologne, de la République fédérative tchèque et slovaque et de Hongrie qui viennent se perfectionner trois mois durant dans des cabinets partout au Canada. Par le biais d'autres projets du Groupe de travail, le Canada fournit un «savoir-faire» administratif aux municipalités, contribue à une meilleure protection des droits de la personne, et aide à la réforme des systèmes juridiques et électoraux.

offerte à la Roumanie comportait des fournitures médicales faisant cruellement défaut dans ce pays; en outre, des centaines d'orphelins roumains ont trouvé des familles d'adoption au Canada.

Le financement de la reconstruction

Comme pour tout projet de construction d'envergure, l'édification d'une nouvelle architecture européenne est